

1976

Monica Matte (née en 1924)

Fondatrice du programme d'orientation Nouveau Départ

Témoignage de Monica Matte

In Ces femmes qui ont bâti Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1992 : 434-435.

Depuis mon arrivée à Montréal en octobre 1950, mes activités ont touché des domaines fort variés, toujours des secteurs nouveaux à défricher. Le point commun de toutes mes actions fut mon attachement au développement de ma communauté d'adoption. Je suis reconnaissante envers ce milieu qui m'a permis d'accomplir mon travail, ce que la Roumanie, mon pays natal, m'a interdit, étant donné les événements politiques qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. Je mentionnerai ici quelques-unes de mes actions.

Il y a un peu plus de quarante ans (soit jeudi le 6 septembre 1952), à l'émission *Rêve et réalité*, transmise par le réseau de télévision de Radio-Canada, je fus la première femme à passer en ondes, après un mot du directeur et de la présentatrice Andréanne Lafond.

Au printemps 1969, alors que Micheline Carrier publiait une série d'articles dans *Châtelaine*, j'ai proposé un programme d'action dans le cadre de la Fédération des femmes du Québec. Nous avons été les premières à alerter l'opinion publique sur l'épineux problème de la pornographie en tant que danger pour l'intégrité physique des femmes et pour leur égalité réelle dans la société. Avec un groupe de femmes convaincues, dont Ginette Busque, nous avons sensibilisé les gouvernements et les institutions concernés. Si tous les efforts investis dans ce dossier n'ont pas abouti à une loi fédérale amendant le Code criminel, nous avons du moins la satisfaction du récent jugement de la Cour suprême (cas Butler) rendu le 27 février 1992 qui déclare que la pornographie violente, dégradante et qui utilise des mineurs, n'est pas acceptable au Canada.

Membre du comité ad hoc pour la constitution du Comité consultatif du ministère de l'Immigration du Canada en 1970, et membre du même comité consultatif jusqu'en 1976, j'ai piloté des projets visant l'intégration des immigrants-es, à une époque où très peu de gens se souciaient de ces questions. Mes efforts furent reconnus par la Fédération des groupes ethniques du Québec qui me décerna, en 1987, une médaille pour services rendus à leur communauté.

Dans le cadre de mon action concernant le civisme et sous l'égide du Conseil du civisme de Montréal, je fus la cheville ouvrière du projet de loi 83SQ (loi favorisant le civisme) sanctionnée en décembre 1977. Ce projet de loi créa, pour les victimes suite à un acte de civisme ou de sauvetage, une compensation égale à celle des victimes d'actes criminels.

J'ai également participé à la formulation de l'article 2 de la Charte des droits de la personne du Québec concernant le droit au secours. Ce domaine est peu connu en Amérique du

Nord, contrairement à l'Europe. Je fus d'ailleurs commissaire à la Commission des droits de la personne du Québec pendant les premières cinq années de son existence (de 1975 à 1980).

Quant à la promotion des droits et de l'équité réelle des femmes dans notre société, il n'y a pas beaucoup de dossiers sur lesquels je ne me suis pas penchée, au sein de nombreuses associations, tant francophones qu'anglophones (Fédération des femmes du Québec, AFDU, Montreal Council of Women, YWCA, etc.).

Mais c'est surtout la cause des femmes du «deuxième âge» et la création de services pour faciliter leur intégration sociale qui passionna ma vie pendant bien des années. Inspirée par l'analyse de la sociologue française Évelyne Sullerot sur les besoins des femmes, j'ai créé en 1976 le programme Nouveau Départ. Ce programme était destiné aux femmes de cette génération charnière préparées exclusivement à un rôle d'épouses et de mères et à qui, brusquement, on a demandé d'être des femmes autonomes autant matériellement et psychologiquement.

Aidée par d'autres femmes aussi dévouées que compétentes, j'ai développé ce programme d'orientation qui a réussi à donner confiance et une direction à des milliers de femmes à travers tout le pays. En même temps, le programme a créé des centaines d'emplois pour des femmes qui n'avaient jamais ou peu travaillé à l'extérieur de leur foyer. Des organismes tels que la Fédération des femmes du Québec, le YWCA et le Conseil du statut de la femme du Québec ont marrainé les débuts du programme. Malgré plusieurs tentatives de récupération, le programme est resté autonome. Des femmes de la même trempe que les pionnières le dirigent encore aujourd'hui.

Je fais partie des femmes qui ont eu la chance de voir leurs efforts reconnus. En 1978, je fus élue une des dix femmes de l'année. En 1981, j'ai eu l'honneur de recevoir l'Ordre du Canada. En 1990, je fus une des marraines du 50^e anniversaire du droit de vote des Québécoises (Femmes en tête) et une des cinquante femmes choisies par l'épiscopat du Québec pour souligner ce même événement.

Toutes mes initiatives ont pris racine dans le milieu montréalais où elles ont trouvé une terre fertile. C'est grâce aux gens de cette grande ville que mes projets pour une société plus juste et équitable ont pu germer et rayonner partout au Québec, voire dans le reste du pays.